

Analyses psychocriminologiques et motivationnelles des crimes féminins.

Erwan Dieu, Criminologue, membre-chercheur de l'Association de Recherches en Criminologie Appliquée (ARCA-Tours).

Résumé

La problématique des crimes féminins est d'actualité (Cardi & Pruvost, 2011ⁱ). Qu'il s'agisse des crimes en série d'infirmières en Angleterre ou en Arabie Saoudite, des recherches, articles ("Figures de femmes criminelles"ⁱⁱ), et colloques ("La femme criminelle : auteur, complice ou victime ?"^{iii-iv}) se multiplient sur ce champ de recherche jusque là encore peu exploré. Notre réflexion appréhende les aspects psychocriminologiques et motivationnelles des crimes chez les femmes, ainsi que la difficulté à étudier ces aspects davantage analysés chez leurs homologues masculins.

Mots clés : Crimes féminins / Criminologie / Motivations / Psychocriminologie.

Key words : Criminology / Female crimes / Motivations / Psychocriminology.

1. Etiologie des comportements agressifs féminins

Le crime du côté des femmes, les facteurs explicatifs

Historiquement les théories positivistes, cliniques et sociologiques (culturelles) pensèrent que la criminalité féminine prenait ses sources dans la biologie et la physiologie. La première partie du 20^e siècle, de Lombroso et Ferrero (1896), Pollak (1950) à Sutherland (1947), associait donc le crime féminin aux aspects physiques (menstruations, ménopause...), et stéréotypes historico-sociaux (soumission, intelligence et force physiques moindres, sexualité...). Comme le remarquent Harratis et al. (2007), nombre de facteurs ne sont pas pris en considération (facteurs environnementaux, psychologiques, biographiques...).

Ces explications ne sont plus vraiment d'actualité. Une grande partie des recherches de terrain préfèrent dorénavant la perspective comparative homme/femme (Cario, 1992) à l'aide d'axes multidimensionnels (Cardi & Pruvost, 2011). Ces recherches intégratives sont très en vogue pour leur efficacité scientifique (Lancôt, 1999). La psychologie cognitive et neurophysiologique, alliée à la sociologie, permet de proposer des pistes d'explication prometteuses (approche bio-psycho-sociale). Dans l'étude des agressions sexuelles, l'intérêt porté à la classe sociale rompt également avec certaines images d'Epinal du passé (Tardif, et al., 2005). L'évolution des recherches concernant les femmes, en parallèle de la montée du féminisme, a permis de décrypter la délinquance féminine dans sa combinaison d'actions personnelles –le passage à l'acte- (Carlen, 1988) (Cain, 1989), selon les rôles sociaux et sociétaux particuliers des femmes (Adler, 1977) (Heidensohn, 1985).

Psychopathologie des femmes *criminelles*

Les faits divers mettent en avant les femmes souffrant du syndrome de « Münchhausen », tandis que les analystes rappellent la rationalité des crimes féminins (e.g. crime organisé par profit de la veuve noire). Mais qu'en est-il réellement ? Sont-elles davantage atteintes de maladie mentale que leurs homologues criminels masculins ? Les agresseurs de genre féminin seraient plutôt introvertis, aux comportements agressifs psychopathiques pour protéger leur psychisme en rupture, développant des mécanismes de défense psychotiques et de possibles troubles paranoïaques (Kelleher et al., 2000). Comme le proposent les résultats¹ d'Harratis et al. (2007), les femmes délinquantes présentent des scores élevés concernant la vulnérabilité, la dépression et la paranoïa. Se sentant inférieures (Harratis et al., 2007) et incomprises (Vronsky, 2009), les femmes (auteurs de crime) sont méfiantes, hostiles et dépendantes.

Selon Manners (1997), peu de femmes criminelles souffrent réellement du « syndrome de Münchhausen ». Les comportements agressifs des femmes pourraient être induits par des troubles pathologiques (Brownstone & Swaminath, 1989), mais seulement dans une moindre mesure (Harratis et al., 2007). Elles ont effectivement des antécédents de consultations psychiatriques ou psychologiques suite aux événements traumatiques vécus, des suivis psychiatriques et des traitements pharmacologiques (antidépresseur, anxiolytique, neuroleptique), mais elles semblent déplacer ces troubles vers d'autres problématiques que l'agression (Harratis et al. (2007). Comme pour les agresseurs masculins, la maladie mentale ne concerne qu'une minorité de sujets. Les auteurs de violences (hommes et femmes) ont, certes, des comportements *psychopathiques*, non du fait d'une pathologie mentale grave, mais

¹ Données de la *Symptom Check-List* (SCL-R) et de la section « investigation de la personnalité et anamnestic » de l'entretien semi-structuré, sur 40 femmes détenues.

en réaction à des traumatismes infantiles insurmontables et des situations problématiques ingérables. Toutefois, les femmes sont davantage soumises aux antécédents psychiatriques, quand les hommes cumulent les antécédents criminels. Chez les femmes délinquantes, comme déjà indiqué, « l'équilibre psychologique fragilisé induit une décompensation psychopathologique avec l'expression d'une symptomatologie polymorphe » (Comack, 1996 ; Chesney-Lind, 1997 ; Harratis et al., 2007).

Des motivations féminines complexes

A la différence des hommes, les femmes agiraient en fonction d'un ensemble/accumulation de motivations complexes. Une fois arrêtées, elles justifient leurs actes par un mobile *rationnel*. Comme les hommes, elles recherchent l'humiliation et la dévalorisation de la victime, toutefois, elles ne semblent pas en retirer une satisfaction ou une forme de plaisir (Harratis et al., 2007). « Il existe très peu de signaux d'alarme hors contexte. [...] Le problème réside dans le fait d'avoir assez d'informations pour façonner un contexte » (Vronsky, 2009 : 446). Que le mobile rationnel soit énoncé consciemment ou non, son scénario se veut toujours pragmatique : argent, vengeance, amour (Kelleher et al., 2000). Selon Harratis et al. (2007), ce mobile est émotionnellement relié à des affects négatifs (e.g. haine, colère) ou à l'absence d'affect (absence réelle ou déni des affects). Le mobile rationnel *factice* évoqué permet à l'auteur du crime de centraliser l'ensemble de ses motivations, nombreuses et pathogènes. Le mobile colmate le clivage et la brèche psychique, l'acte n'étant que l'abréaction de cette impossibilité de mentaliser les souffrances menant à l'anéantissement du Moi. Le « raffinement » des techniques opératoires, en plus de la complexité motivationnelle, permet alors de comprendre la détection difficile et la longévité criminelle des femmes (Pollack, 1950).

En comparaison avec les hommes, nous insistons sur l'apparente organisation des crimes perpétrés par les femmes (Kelleher et al., 2000), bien qu'il ne s'agisse pas d'un groupe homogène. Même si les crimes féminins comportent moins de rituels et d'expressions pathologiques, c'est-à-dire une « signature psychologique » moins marquée (Hickey, 2005), ces crimes peuvent être tout aussi violents que ceux des hommes (Harratis et al., 2007). Durant l'analyse de l'écriture *Falling* (tueuse en série américaine), Ianneta, graphologue travaillant pour la police, proposait que « les tueuses ont cette capacité à se fabriquer méthodiquement une image publique, ou un masque, de charme cultivé et de comportement de séduction douceuse. Les tueurs paraissent, quant à eux, bien moins intéressés par ce jeu de rôles, ils sont plus attirés par le sexe, dans le but de dominer, et souvent de venger leur honneur et leur fierté. » (Vronsky, 2009 : 448).

2. Psycho-criminologie des crimes féminins

Les *scenarii* criminels

« Pour les actions, le mode opératoire sert à la réalisation de l'acte criminel (Ressler et al, 1986a, 1986b, 1995), alors que la signature relève d'actes non nécessaires pour donner la mort (Girod, 2004). » (Dieu & Sorel, 2011d). Cela doit permettre d'évaluer le niveau général d'organisation du crime féminin, afin de savoir « comment reconnaître une femme prédatrice ? » (Vronsky, 2009 : 445). Manners (1997) a étudié le mode opératoire des femmes serial killers à travers l'analyse de 62 sujets. A l'instar Hickey² (2005), il en déduit plusieurs

² Recueil et observation de 399 cas de tueurs en série.

techniques opératoires spécifiques aux femmes. Les femmes criminelles associeraient la prostitution, le vol et l'escroquerie à leurs crimes. Organisées dans leurs actions, elles cherchent la discrétion, maquillant par exemple leurs crimes pour protéger leur identité (Kelleher et al., 2000). Pour tuer, elles utiliseraient, dans l'ordre d'occurrence, le poison, l'arme à feu, la suffocation, le matraquage, l'arme blanche et la noyade.

Evidemment, ce n'est pas pour cela que tous les crimes organisés, utilisant le poison comme arme, sont réalisés par des femmes. Et encore moins que les actions violentes sont le domaine réservé des hommes, comme en témoignent les crimes d'A. Wuornos aux Etats-Unis. Les criminelles en série passeraient davantage à l'acte sur des proches, membres de la famille ou de l'entourage proche (Harratis et al., 2007). Ce choix particulier de victime se distingue de celui des hommes criminels, plus orientés vers des victimes qui leurs sont inconnues (Kelleher et al., 2000).

L'inapplicabilité des classifications psychocriminologiques masculines

« Jusqu'à présent, les cas de femmes commettant de meurtres en série à caractère sexuel, qui laissent dans leur sillage un nombre alarmant de corps bien trop visibles, étaient plutôt rares. » (Vronsky, 2009 : 17).

« Diverses caractéristiques comportementales peuvent être analysées sur la scène de crime (O'Toole, 1999). De manière générale, on recherche le degré de planification du crime, le degré de contrôle utilisé par le contrevenant, [...] et l'apparence de la scène de crime (organisée vs désorganisée). » (Dieu & Sorel, 2011d). Parmi les classifications criminologiques créées pour les agresseurs de genre masculin, nous retrouvons entre autres la notion de crimes lubriques (Hazelwood, & Douglas, 1980), les crimes par motivation « visionnaires / missionnaires / hédonistes / assoiffés de pouvoir » (Holmes, & Holmes, 1998), les crimes sadiques (Girod, 2004) et les crimes sexuels (Turvey, 2007). Notre étude psychopathologique des femmes nous porte également à inclure la distinction « psychopathes / psychotiques » (Bénézech, 1992) dans le portrait générique des criminelles. De même que nos analyses criminologiques de la scène de crime nous conduisent à intégrer, dans une moindre mesure, les distinctions « crimes expressifs / instrumentaux » (Salfati, 2000) et crimes « impulsifs/ritualistes » (Hazelwood & Warren, 2000). Ces classifications ne sont pas influencées par le genre de l'auteur. Pour exemple, A. Wuornos était une tueuse en série américaine du 20^e siècle qui s'attaquait à des victimes masculines non vulnérables, qui lui étaient inconnues. Les approchant par le biais de la prostitution, elle n'était pas une criminelle très organisée, laissant les corps inertes de ses victimes au bord des autoroutes (« Monster : la tueuse tourmentée », Vronsky, 2009 : 16). Suivant les classifications proposées, Wuornos était une tueuse plutôt missionnaire à la personnalité antisociale et aux crimes violents, parfois à caractère sexuel.

Pourtant, même s'il « existe quelques rares cas d'école qui se fondent parfaitement dans les catégories crime organisé / crime désorganisé [...] la structure n'est que transitoire. [...] Il est simpliste d'associer une scène de crime à un auteur. Il existe beaucoup de choses liées à sa réalisation [...] en dehors de la volonté de l'auteur (e.g. la résistance de la victime, le climat). [...] Les criminels rencontrés sont en majorité des agresseurs dits « mixtes », surtout lorsqu'il s'agit d'épisode unique (organisation et désorganisation à la fois). » (Dieu, Dubois, & Sorel, 2011c). Des classifications opérationnelles furent conceptualisées à partir des crimes féminins (Kelleher, et al., 2000). Ces classifications ont été élaborées suite à l'analyse des crimes en série féminins. Les typologies en question sont propres aux femmes, et se distinguent en

grande partie des théories émises par FBI concernant les serial killers masculins (Ressler, et al., 1986a, 1986b). Le FBI avait proposé l'hypothèse que les scènes de crime représentent leurs agresseurs, selon que le crime soit organisé ou désorganisé (Ressler, et al., 1986a, 1986b). Un crime organisé est prémédité, si possible maquillé, et résulte d'un processus cognitif sophistiqué (Davis, 2008) issu d'une personnalité plutôt psychopathe (Bénézéché, 1992), quand le crime désorganisé est impulsif, désordonné (Davis, 2008), produit d'une personnalité plutôt psychotique (Bénézéché, 1992). Enfin, le crime mixte est constitué par un croisement des deux ensembles de critères. Cette typologie du FBI ne serait pas applicable aux femmes selon Kelleher et Kelleher (2000), qui proposent une classification criminologique propre aux femmes criminelles (en série). Ils analysent les actes, via la scène de crime, et la personnalité de l'auteur, en distinguant les criminelles solitaires des criminelles en groupe.

Les classifications psychocriminologiques féminines

Les tueuses solitaires peuvent être des « veuves noires », des « anges de la mort », des « vengeresses », des « prédatrices sexuelles », ou encore des « psychotiques ». Les « veuves noires » (Black Widow) tuent par empoisonnement des proches, membres de la famille, pour un mobile financier (Kelleher, et al., 2000 : 364). Elles agissent pendant une très grande période temporelle. La tueuse en série Zwanziger est un parfait exemple de l'aspect conscient des crimes et de la longévité de la carrière criminelle (dix ans en moyenne). Les « anges de la mort » (Angel of Death) cherchent le contrôle, et retirent une satisfaction dans le crime à travers la maîtrise de la vie et de la mort d'une victime extrêmement vulnérable (Kelleher, et al., 2000 : 365). Elles exercent une profession type infirmière ou aide soignante qui leur procure, à la fois les victimes inconnues et faibles, et le sentiment de domination associé au crime (e.g. la tueuse en série Jones). Leurs séries criminelles s'étendent aussi sur une longue période, masquant le décès de leurs victimes en « morts pour cause naturelle ». Les « vengeresses » (Revenge) agressent, lors d'un crime unique peu sophistiqué, un amour ou un rival sous l'effet de la rage (Kelleher, et al., 2000 : 364-365). Motivées par la haine ou jalousie, elles sont impulsives et proche de la rupture psychique (e.g. Johnson). Les « prédatrices sexuelles » (Sexual Predator) utilisent le sexe comme arme pour dominer leurs victimes (Kelleher, et al., 2000 : 368). Les motivations fantasma-sexuelles sont en réalité secondaires, bien que mises en avant par l'apparente perversité de leurs actions (e.g. Bundy). Les tueuses « psychotiques » commettent des crimes sur leur environnement proche (infanticides) et agissent sans mobile apparent. Elles peuvent notamment souffrir du « Syndrome de Münchhausen ».

Selon Kelleher et Kelleher (2000 : 366), les tueuses peuvent aussi agir en « couple, groupe ou bandes » (Team Killers). Les tueuses par « profit » (Profit killers) attaquent des victimes inconnues de manière discrète et sophistiquée, avec une violence instrumentale (Kelleher, et al., 2000 : 367). A la différence des « veuves noires », les « Profit killers » agissent en couple. Les tueuses « par frisson » (Thrill Killer), hétérosexuelles ou homosexuelles, agissent avec un partenaire dominant (e.g. le couple Gallego) qui agit comme un trépied psychologique (Kelleher, et al., 2000 : 369). Enfin, Kelleher et Kelleher (2000 : 369-370) insèrent dans leur classification les cas de crime « irrésolu » et de crime « inexplicé » (Unexplained / Unsolved). Il pourrait s'agir de femmes plus violentes que la moyenne, au mobile non apparent. L'absence de connaissance concernant la dernière catégorie entretient les stéréotypes de la femme peu agressive et motivée par des intentions cohérentes. Cette classification des tueuses en série n'est de fait pas si éloigné de la typologie du crime organisé et du crime désorganisé du FBI (Ressler, et al., 1986a, 1986b). Qu'il s'agisse des hypothèses

de Kelleher et Kelleher (2000) ou de Lane (1994), les différents groupes relevés peuvent être rangés selon leur degré d'organisation. Par exemple, les « anges de la mort » et les tueuses par « profit » (Kelleher, et al., 2000) commettent des crimes hautement organisés, tandis que les « vengeresses » et les « prédatrices sexuelles » (Kelleher, et al., 2000) ne contrôlent que peu leurs actions.

3. Les motivations du crime féminin

Motivations et rationalisation du crime

Le portrait motivationnel des femmes criminelles se différencie clairement de celui des hommes. Les agresseurs féminins sont motivés, dans l'ordre, par l'argent, le plaisir, le refus de la maternité, la vengeance et autres (drogue, sexualité). Surtout, un tiers des femmes étudiées combinent divers motifs (Manners, 1997). « Malgré les tentatives de catégorisations des tueuses en série [...] nous constatons manifestement que dans bien des cas, il est impossible d'attribuer un mobile unique à une tueuse en série. » (Vronsky, 2009 : 449). La combinaison porte essentiellement sur l'absorption de substances psycho-actives avant le crime, l'alcool en tête (Harratis et al., 2007). Le passage à l'acte ne semble pas si sophistiqué et réfléchi. Seulement un tiers d'entre elles imaginerait le crime, quand la quasi moitié attaque impulsivement, sans réflexion préalable. La dernière partie de ces femmes restant dans la négation ou le déni de l'acte (Harratis et al., 2007).

Les motivations sont-elles expliquées, au-delà de la justification, par les agresseurs de genre féminin ? Comme pour les hommes, les éléments déclencheurs du crime chez les femmes se trouvent dans une période de mal-être, de difficultés sociales et personnelles, comme le vécu d'un décès ou la reviviscence de traumatismes (Harratis et al., 2007). Toutefois, à l'instar des hommes, l'ensemble du groupe féminin ne connaît pas spécialement de stressseurs avant l'acte (Harratis et al., 2007). Les femmes criminelles, quant elles en éprouvent, ne différencient pas la culpabilité et de la honte. Elles ont une mauvaise représentation du conflit psychique, ainsi qu'un déni de la violence morale (Cario, 1992). Pour elles, la culpabilité est liée à la procédure pénale et non à une expression psychologique, tout comme la violence ne peut exister que par l'aspect physico-visuel (non reconnaissance de la violence morale) (Cario, 1992). Le déni, la justification rationalisée et la labellisation euphémistique sont des modes défensifs de décriminalisation courants, quelque soit le type de délinquant (Barbarre, 1991). Les mécanismes intrapsychiques sont semblables d'un crime et d'un genre à l'autre.

Perceptions et émotions durant le processus criminel

Proulx et al. (2005) analysent les émotions ressenties par les agresseurs masculins avant, pendant et après leurs actes. Ils constatent que la perception de la victime est biaisée par les émotions et traumatismes de l'auteur. Il en est de même pour les femmes qui délinquent violemment. Avant l'acte, les victimes sont perçues comme menaçantes, symbolisant une personne ou un événement traumatique ancien (Harratis et al., 2007). Envahies par des sentiments d'étrangeté et de colère, l'agresseur va déshumaniser la victime afin de reprendre possession de lui-même. Les mécanismes intrapsychiques semblent identiques d'un genre à l'autre. A une différence près, les femmes agressent essentiellement des victimes proches, de l'entourage familial, social ou professionnel (Garcia, et al., 1998). Après le crime, une grande partie des criminelles (incarcérées) disent subir des conséquences des actes (morales, pénales, familiales), et une minorité reconnaissent des conséquences pour la victime (psychologiques, sociales, affectives) (Harratis et al., 2007).

La non construction d'autrui en soi est ici flagrante, représentée par le manque d'empathie et de rationalité communicative (Canto-Sperber, 2004). « La victime semble davantage déterminée par la perception/interprétation de l'auteur et le contexte. » (Dieu, Dubois, & Sorel, 2011b). Pour celles qui expriment des sentiments de honte et de culpabilité, aucune distinction n'est faite entre ces deux notions (Cario, 1992). Associés aux dommages physiques et au rapport à la Loi, les sentiments de honte et de culpabilité sont vides de substance, moralement proches de l'absence de sentiment ou du déni de l'acte. Il en est de même pour la responsabilité de l'acte, quand celles-ci le revendiquent (Harratis et al., 2007). Elles sont prêtes à reconnaître une responsabilité partielle, tout en justifiant leurs actions. Les techniques de neutralisation de la culpabilité sont apparemment similaires chez les hommes et les femmes criminels (Matza, 1964). « -*Il*s- possèdent un besoin de vengeance pour réparer un tort, une blessure par n'importe quel moyen, [...] Le but des individus est d'infliger aux autres le genre de blessures narcissiques qu'ils ont eu à subir. » (Senninger, et al., 2004).

Ressemblances et dissemblances des motivations hommes / femmes

Il est proposé que les auteurs d'homicide violent masculins cherchent à renverser une enfance traumatique, transcender le dominé en dominant, pour maîtriser cette scène d'origine victimaire. Tandis que la femme se caractériserait par des réactions hyposthéniques, telles que les tentatives de suicide, l'absorption d'alcool et de drogue, ou hypersthéniques envers l'environnement proche exclusivement. Cette affirmation ne se confirme pas dans le recoupement de nos recherches et données. Les femmes agissent aussi délictueusement dans une période de vie stressante, qui leurs rappelle des traumatismes clivés non surmontés (Garcia, et al., 1998). Scénarisé ou impulsif, le passage/recours à l'acte est associé à des vécus d'étrangeté et de dépersonnalisation. L'acte est dirigé à l'encontre d'une victime perçue comme dangereuse, dans cette situation de non distinction par l'auteur du soi et de l'autre (Garcia, et al., 1998). Pour reprendre les hypothèses de réactions hyposthéniques, il est certain que les délinquantes ont des besoins élevés « en matière de toxicomanie, de relations matrimoniales et familiales et d'orientation personnelle et affective » (Trevethan, 1999 ; Sinclair et al., 2002 ; Bell, 2002). En outre, elles ne se considèrent pas comme des « acteurs actifs », mais plutôt comme « passives » dans la réalisation des actes (Cario, 1992), se justifiant de la précipitation du crime par la présence de facteurs externes (Matza, 1964).

Les criminels sériels masculins et féminins recherchent la domination d'autrui, ils cherchent la domination du dominé qu'ils furent autrefois, symbolisé dans le crime par la victime. Même si elles sont plus discrètes dans l'expression de leurs motivations (Kelleher et al., 2000), les femmes peuvent aussi utiliser les vecteurs du sadisme et du sexe dans leurs crimes (A. Wuornos par exemple). Par contre, la satisfaction est ressentie à des périodes d'actes différentes suivant les hommes ou les femmes. Les meurtriers masculins dégagent un sentiment d'euphorie avant le meurtre, pendant la phase de traque (Vronsky, 2009 : 449). Les femmes perçoivent cette euphorie dans le totem, l'acte de meurtre lui-même. Ce qui conduit Vronsky à analyser le crime comme une signature psychologique intrinsèque chez les femmes (Vronsky, 2009 : 449).

4. Difficultés et biais d'analyse : la Belle et la Bête

Le manque de données criminologiques

« Le(s) garant(s) du pouvoir ne serai(en)t pas celui(ceux) à qui l'on confie une place d'autorité, mais celui(ceux) à qui l'on confie l'information. [...] la Police [...] est soumise à une information restreinte [...] face à des *zones d'incertitude pertinente* larges qui les privent d'informations parfois essentielles. » (Dieu, Dresselaers, & Sorel, 2011a). En criminologie, il existe de nombreuses difficultés, tant théoriques, méthodologiques, qu'empiriques, liées à l'étude des sujets de genre féminin. Leur *détection* sur les scènes de crime est très perfectible, notamment du fait de la rareté de ce type d'études concernant le genre féminin. Face à cette rareté (et/ou l'hétérogénéité) des études scientifiques concernant l'étude des dynamiques des « crime scenes » des auteurs de crimes violents de genre féminin, les *zones d'incertitude pertinentes* demeurent et les stéréotypes s'étendent.

Des classifications psychocriminologiques stéréotypées

Pour contredire les idées préconçues sur les crimes dits « masculins » et « féminins », citer le cas Wuornos est idéal. En prenant Wuornos en analyse de cas, nous pouvons indiquer que les classifications généralement attribuées aux hommes pourraient être intégrées dans le processus d'analyse des femmes délinquantes violentes. Mais selon Vronsky, l'analyse du crime féminin à travers les actions de Wuornos souffre d'un biais. Elle était homosexuelle, constituant l'archétype de la lesbienne très masculine (Vronsky, 2009). Sa violence est basée sur la force physique. Elle agit sous l'emprise de l'alcool et ne soigne pas ou peu ses crimes. « En tant que serial killer, il est plus facile de mettre en corrélation la violence de Wuornos avec un excès d'éléments masculins qu'avec une féminité intérieure qui aurait mal tournée. » (Vronsky, 2009 : 17). Toutefois, le raisonnement semble lui-même biaisé, Vronsky y réalisant un syllogisme. Les crimes de Wuornos ne seraient pas représentatifs des crimes féminins, puisque les crimes féminins ne « ressemblent » pas à ceux de Wuornos. Le stéréotype de la femme criminelle invariablement organisée perdure, même face à des cas visiblement autres (comme ici Wuornos). Il existe donc un refus de la possibilité d'une violence « masculine » chez la femme.

Pourquoi des motivations incompréhensibles ?

En ce qui concerne les motivations, les désirs profonds restent semblables d'un genre à l'autre, bien que les classifications motivationnelles proposent toujours un éventail nosographique qui peut sensiblement varier selon le genre : profit, jalousie, revanche, élimination, plaisir, accusation, frisson (Lane, 1994), pouvoir, toute-puissance, quête d'identité, cannibalisme, négation des lois sociales et étatiques (Hickey, 2005). Cette variation est davantage due aux techniques opératoires (du crime) et de neutralisation (des conflits moraux) qu'aux motivations véritables. A l'image des hommes, les femmes n'ont pas un mode opératoire homogène et unique (Cario, 1992). La compulsion motivationnelle serait plus présente chez les femmes, compulsion provoquée/accrue par des maladies mentales spécifiques et des dérèglements organiques (Davis, 2008 : 362). Par exemple, Kelleher et Kelleher (1999) évoquent la « question of sanity », prenant pour exemple les « female spree killers » (tueuses compulsives). Les motivations sont communes, bien que façonnées par les rôles sociaux dans leurs expressions et leurs accomplissements. Cela peut être observé si, et seulement si, l'homme n'est plus étudié comme un prédateur, une « Bête » à l'agir irréflecti, et la femme comme une « Belle » au mobile logique, quasi *pro-social*.

Références

- Adler, F. (1977). "The interaction between women's emancipation and female criminality: a cross-cultural perspective", *Intern J Criminol Penol*, 5: 101-12.
- Barbarre, HE. (1991). "Denial and minimization among sex offenders: assessment and treatment outcome", *Forum on corrections Research*, 3: 30-3.
- Bell, A. (2002). "Délinquantes avec antécédents d'infractions violentes : Une comparaison", Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, Profil : 22-24.
- Bénézech, M. (1992). "Les tueurs en série", *Forensic*, 1 : 26-32.
- Brownstone, D, & Swaminath, R. (1989). "Violent behaviour and psychiatric diagnosis in female offenders", *Revue Canadienne Psychiatrique*, 34: 190-4.
- Cardi, C, & Pruvost, G. (2011). "La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor", *Champ pénal, nouvelle revue internationale de criminologie*, 8.
- Cain, M. (1989). *Growing up good. Policing the behaviour of girls in Europe*. Londres : Sage.
- CantoSperber, M. (dir.) (2004). *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, tome 1. Paris : PUF (4e éd).
- Cario, R. (1992). *Femmes et criminelles*. Toulouse : Erès.
- Carlen, P. (1988). *Women, crime and poverty*. Philadelphie : Open University Press.
- Chesney-Lind, M. (1997). *The female offender: girls, women and crime*. London: Sage Publication.
- Comack, E. (1996). *Women in trouble: connecting women's law violations to their histories of abuse*. Halifax: Fernwood Publishing.
- Davis, C.A. (2008). *Women who kill, profiling of serial killers*. Allison and Busby.
- Dieu, E, Dresselaers, J, & Sorel, O. (2011a). "Le stress dans les forces de l'ordre public : du développement aux stratégies de réponse", *Incursions n°4*, septembre 2011 (Affress).
- Dieu, E, Dubois, M, & Sorel, O. (Mars 2011b). "La place du profil victimologique dans l'équation criminogénétique", *Communication orale*, 6^e Colloque International de Psychocriminologie, UPMF Grenoble.
- Dieu, E, Dubois, M, & Sorel, O. (2011c). "Profilage criminel psychosocial, une approche situationnelle", *Experts-ST*, 97 : 28-31.
- Dieu, E, & Sorel, O. (Septembre 2011d). "Les éléments clés de l'Analyse Profiling Idéodéductive, les dynamiques de la scène de crime", *Communication orale*, Axe clinique, 6^e Congrès International Francophone sur l'Agression Sexuelle, Montreux.
- Garcia, C, Surrey, JL, & Weingarten, K. (1998). *Mothering against the odds: diverse voices of contemporary mothers*. New York: Guilford Press.
- Girod, R. (2004). *Profiling the Criminal Mind*. Iuniverse, Inc.
- Harding, R.W. (1970). "The Legality of Killings by Australian Police", *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 7(2): 177-188.
- Harratis, S, Vavassorid, D, Villerbu, L. (2007). "Étude des caractéristiques psychopathologiques et psycho criminologiques d'un échantillon de 40 femmes criminelles", *L'Information Psychiatrique*, 83 : 485-93.

- Hazelwood, R, & Douglas, J. (1980). "The lust murder", FBI Law Enforcement Bulletin, 1.
- Hazelwood, R, & Warren, J. (2000). "The sexually violent offender: Impulsive or ritualistic?" *Aggression and Violent Behavior*, 5(3): 267-279.
- Heidensohn, F. (1985). *Women and crime*. New York: New York University Press.
- Hickey, E. (2005). "The female serial murderer", In *Serial Murderers and Their Victims*. Wadsworth Publishing Company.
- Holmes, R, & Holmes, S. (1998). *Serial murder*. Thousand Oaks California: Sage Publications (2nd ed).
- Kelleher, M, & Kelleher, C. (2000). *Murder Most Rare: The Female Serial Killer*. Bantam Doubleday Dell Publishing Group.
- Lane, B. (1994). *Encyclopedia of Women Killers*. Hooder Headline.
- Lanctôt, N. (1999). "Les perspectives théoriques sur la marginalité des adolescentes : vers une intégration des connaissances", *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 1 : 31-54.
- Lombroso, C, & Ferrero, G. (1896). *La femme criminelle et la prostitué*. Paris : Alcan.
- Manners, T. (1997). *Deadlier Than the Male: Stories of Female Serial Killers*. Trafalgar Square Publishing.
- Matza, D. (1964). *Delinquency and drift*. Transaction Publishers.
- Pollak, O. (1950). *The criminality of women*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Proulx, J, Cusson, M, Beauregard, E, & Nicole, A. (2005). *Les meurtriers sexuels : Analyse comparative et nouvelles perspectives*. PUM.
- Ressler, R, Burgess, A, Burgess, W, & Douglas, J. (1995). *Sexual Homicide - Patterns and Motives*. Free Press.
- Ressler, R, Burgess, A, Douglas, J, Hartman, C, D'Agostino, R. (1986a). "Sexual killers and theirs victims: Identifying patterns through crime scene analysis", *Journal of Interpersonal Violence*, 1: 288-308.
- Ressler, R, Burgess, A, Hartman, C, Douglas, J, & McCormack, A. (1986b). "Murderers who Rape and Mutilate", *Journal of Interpersonal Violence*, 1: 273-287.
- Salfati, C. (2000). "The nature of expressiveness and instrumentality in homicide", *Homicide Studies*, 4(3): 256-293.
- Senninger, J.L., Hiegel, E., & Kahn, J.P. (2004). "Le tueur en série". Paris : *Annales Medico-Psychologiques*, 162 : 634-644.
- Sinclair, RL, & Boe, R. (2002). "Caractéristiques des femmes d'âge adulte purgeant une peine de ressort fédéral au Canada : Tendances de 1981 à 2002", *Rapport de recherche R-131*, Ottawa, Ontario, Service correctionnel du Canada.
- Sutherland, EM. (1947). *Principles of criminology*. Philadelphia: J.B. Lippincon.
- Tardif, M, Auclair, N, Jacob, M, & Carpentier, J. (2005). "Sexual abuse perpetrated by adult and juvenile females: an ultimate attempt to resolv a conflict associated with maternal identity", *Child Abuse Negl*, 2: 153-97.
- Trevethan, S. (1999). "Les femmes incarcérées dans des établissements fédéraux, provinciaux ou territoriaux", *Forum — Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 11(3): 9-12.

Turvey, B. (2007). *Criminal Profiling*. Academic Press (3rd ed).

Vronsky, P. (2009). *Femmes Serial Killers : Pourquoi les femmes tuent ?* Balland.

Notes

ⁱ Coline Cardi et Geneviève Pruvost, “La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor”, *Champ pénal, nouvelle revue internationale de criminologie*, Vol. VIII | 2011, mis en ligne le 11 juin 2011, Consulté le 24 juin 2011. URL : <http://champpenal.revues.org/8102> ; DOI : 10.4000/champpenal.8102.

ⁱⁱ Colloque international “Figures de femmes criminelles”, organisé le Vendredi 7 mars 2008, sous la présidence de Madame M. PERROT, en partenariat avec l’Université Paris, l’Université Paris-Diderot, l’INA et l’IUF.

ⁱⁱⁱ Colloque “La femme criminelle : auteur, complice ou victime ?” organisé le Vendredi 4 Février 2011, sous la présidence de Madame E. BADINTER.

^{iv} “La femme criminelle : auteur, complice ou victime ?” *Experts*, 94, 48-49, Février 2011.